

Titre professionnel Agent(e) magasinier(ère)

Introduction

Embarquez dans un métier dynamique au cœur de la logistique. En tant qu'Agent(e) magasinier(e), vous réceptionnez, contrôlez et organisez les marchandises avec précision et énergie, garantissant ainsi la fluidité des opérations dans des entrepôts modernes. La logistique connaît une forte expansion grâce à l'externalisation, créant de nombreuses opportunités d'emploi. Le rôle de magasinier est varié et dépend de l'organisation de l'entreprise et des produits. Sous la supervision d'un responsable, vous travaillez de manière autonome en gérant les priorités, la charge de travail et les imprévus comme les retards de livraison. Rejoignez-nous et devenez un pilier de la logistique moderne !

Missions principales

- Assurer la disponibilité des produits en stock en effectuant la mise à disposition des produits commandés et leur expédition au destinataire dans les délais impartis.
- Réceptionner les produits livrés et les mettre en stock dans le respect des procédures et des règles de qualités requises.
- Valider les données correspondantes dans le système d'information de l'entreprise afin d'assurer la cohérence avec le stock physique
- Assurer le contact physique avec le client, les fournisseurs ou prestataires de service.
- Veiller à la sécurité des produits en stock dans le magasin de stockage.

L'Agent(e) Magasinier(ère) est habituellement désigné sous le terme de Magasinier(ère). Il (Elle) évolue dans tout secteur industriel ou commercial comportant une activité de magasinage : magasin de stockage d'un grossiste, d'une usine de production, d'un distributeur ou d'un service après-vente.

Référence : RNCP 40216 enregistré le 23/02/2025

Durée : 12 mois

Niveau : CAP

Tarifs : selon la grille France Compétences

Mise à jour le : 30 juillet 2026

Lieu : ORDIA 69 rue Jeanne d'Arc, 97420 LE PORT

Certificateur

12 mois Ministre du Travail – Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DGEFP)

Modalités de recrutement

- Examen du dossier de candidature : Lettre de motivation, CV, copie de diplôme, relevés de notes, CNI.
- Test d'entrée.
- Entretien de motivation.

Durée et modalités de formation

Le calendrier de formation prévoit environ 400 heures (610 en apprentissage) sur 12 mois, à raison d'un jour de formation par semaine (plus 1 à 2 vendredis par mois pour les apprentis) La formation est accessible en alternance par le biais :

- du Contrat de Professionnalisation,
- du Contrat d'apprentissage,
- de la PRO A (ex Période de Professionnalisation),
- des contrats PEC et autres contrats aidés,
- il est également possible pour les personnes déjà salariées ou certains demandeurs d'emploi d'avoir recours à la voie du CPF, du CPF de transition (ex CIF) ou du Plan de Formation de l'entreprise,
- de financements publics (Services publics de l'Emploi, Région etc.) ou par les fonds propres de l'apprenant.

Lieu et accessibilité

- Inter : ORDIA, 69 rue Jeanne d'Arc, 97420 LE PORT
  Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

– que l'information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise

en place des moyens de compensation

– que les moyens de compensation n'appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)

– que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Compétences professionnelles

Le Titre Professionnel d'Agent(e) Magasinier(ère) se compose de 2 activités types, chaque activité comportant les Compétences Professionnelles (CP) nécessaires à la réalisation de l'activité
Activité type 1 : Réceptionner les marchandises, les mettre en stock et inventorier le stock

- CP 1 : Réceptionner et contrôler les marchandises
- CP 2 : Affecter des emplacements aux produits non répertoriés dans le stock et ranger les produits
- CP 3 : Réaliser les inventaires des produits en stock

Activité type 2 : Traiter les commandes de produits et les demandes des clients

- CP 4 : Traiter une commande en vue de sa livraison
- CP 5 : Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux

Objectifs

Le titre professionnel est une certification professionnelle délivrée par le Ministère chargé de l'Emploi.
L'objectif est de le valider car ce dernier atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

Méthodes mobilisées

Formation en alternance et pédagogie active.

Modalités d'évaluation

Le Titre Professionnel Agent(e) Magasinier(ère) est délivré au candidat qui a satisfait aux évaluations suivantes :

- L’épreuve de synthèse sous forme :
  - d’une mise en situation professionnelle en présence d’un jury de professionnels dans un entrepôt (2h30)
  - d’un entretien technique (15 min)
- L’entretien final avec le jury de professionnels (15 min)

Validation par blocs de compétences

À chacune des « activités-types » citées ci-dessus correspond un Certificat de Compétences Professionnelles. Ce CCP peut faire l’objet d’une validation intermédiaire, et permet une acquisition progressive du titre complet. De plus, si le jury décide de ne pas attribuer le Titre au candidat, il peut décider de valider un ou plusieurs CCP qui compose(nt) ce titre. Le candidat dispose alors d’un an à partir de la date d’obtention d’un CCP pour valider le(s) CCP qui lui manque(nt) et ainsi valider son Titre Professionnel. Après un an, il devra de nouveau suivre une formation préparant à ce Titre. Un livret de certification qui enregistre progressivement les CCP acquis est alors remis au candidat, jusqu’à l’obtention du parchemin prouvant l’obtention du Titre Professionnel d’Agent(e) Magasinier(ère).

Statistiques

64% Taux de réussite à l'éxamen (Données : 2024)

100% Taux de présentation (Données : 2024)

100% Taux d'insertion dans le métier (Données : 2024)